

## Note de service

DESTINATAIRES : Tout le personnel, les gestionnaires et les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE: Le 26 septembre 2023

**OBJET**: RAPPEL – Port du masque

Le service de prévention et contrôle des infections (PCI) ainsi que le service de prévention, santé et sécurité au travail veillent à la sécurité et au bien-être des usagers et des travailleurs. Nos services ont une responsabilité de vigie et d'interventions lorsque des situations à risques se présentent.

Depuis quelques semaines, nous notons une augmentation de cas positif à la COVID-19 dans la population et chez les travailleurs de la santé. Considérant ces observations, l'approche de la saison des virus respiratoires, la vulnérabilité de la clientèle et le contexte fragilisé de la force de travail, nous désirons vous faire quelques rappels sur les actions attendues afin de maintenir nos milieux sécuritaires.

## Il est donc IMPORTANT, pour les travailleurs de la santé, de porter le masque dans les situations suivantes :

- Vous présentez des symptômes compatibles à la COVID-19
- Vous avez été en contact avec un cas positif ou suspecté de COVID-19
- L'unité ou département est en situation de surveillance ou d'éclosion (N-95)

Nous vous rappelons l'importance de rehausser la vigie des symptômes chez les usagers et les employés ainsi que de rehausser les pratiques de bases comme éviter les contacts à moins de deux mètres, tousser dans son coude, se laver les mains fréquemment ou aux bons moments. Dans le cas d'apparition de symptômes chez les usagers, l'usager doit immédiatement être isolé et dépisté. Dans le cas d'un employé avec symptômes, celui-ci doit immédiatement aviser son gestionnaire et contacter le Centre d'assistance COVID.

« Signature autorisée » Mélanie Lambert, CRHA Chef de service de prévention, santé et sécurité au travail

« Signature autorisée »
Nathalie Guillemette
Chef de service en prévention et contrôle des infections – Axe Nord

« Signature autorisée »
Isabelle Jacques
Chef de service en prévention et contrôle des infections – Axe Sud

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger